

MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

Conseil municipal : séance du 7 février 2017

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Duveau, Point, Chevalier, Gaboriau, Le Breton, Courtois, Barbier, Vivion et Guetté.

Absents excusés : Mme Levesque, MM. Bodin et Sorin

Affaires sociales – Petite enfance

TAP – Pour la 4^{ème} période, 10 activités sont proposées le lundi, 8 le mardi et 9 le jeudi.

Camp – Le questionnaire vient d'être envoyé aux familles. Les réponses seront examinées lors de la prochaine réunion de commission.

Livret d'accueil – les informations suivantes vont être ajoutées :

- Les plans de la commune (bourg et écarts).
- Présentation de l'agglomération du Choletais avec les compétences.
- Lien avec la liste des assistantes maternelles.
- Informations relatives au RAM et au CLIC
- Lotissement du Champ Blanc.

Illustrer l'historique par des photos pour rendre la lecture plus agréable.

Animations 2017 – La commission propose d'organiser une animation sur les réseaux sociaux en lien avec le foyer des jeunes.

Direction de l'ALSH – Le conseil municipal accepte de rembourser le BAFD d'Amélie dès l'obtention du diplôme. Amélie ne peut pas diriger l'ALSH avec son BAFD. Il faut qu'une dérogation soit demandée à la DDCS et qu'elle soit inscrite à une autre formation ou obtienne un examen professionnel d'animateur. Cette démarche est urgente car les financements accordés à la commune par la CAF en dépendent.

Forum des emplois saisonniers – Une annonce relative au recrutement d'un stagiaire BAFA va être faite lors du forum des emplois saisonniers organisé par la Mission Locale de Vihiers le 17 février 2017 à la salle Leclerc.

Vœux du maire – Suite à la participation décevante de cette année, la commission propose de faire des panneaux ou un diaporama pour présenter les activités de chaque commission. Par exemple : présentation des activités de l'accueil de loisirs, des TAP, etc. avec des panneaux photos pour la commission des affaires sociales. La date du dimanche 14 janvier 2018 est retenue. L'horaire sera avancé.

Bulletin municipal – L'UNC souhaite faire un article sur la guerre 14-18 à partir du document réalisé par Michel Denéchère. Joël doit rencontrer M. Henri Body.

RAM – Le recrutement d'une animatrice pour le RAM vient d'être fait. Les matinées récréatives reprendront en mars. Les assistantes maternelles ont été avisées.

Voirie – Urbanisme

Terrain de sport - Les devis suivants sont retenus :

- Intersports pour le remplacement des buts de foot. Montant : 1 098.00 € TTC.
- Retailleau pour la fourniture d'un abri de foot pour le délégué du match. Montant : 632.40 € TTC.

Des devis sont en cours pour le remplacement de l'enrouleur pour l'arrosage du terrain de foot.

Désherbage du bourg - Des membres de la commission et les employés communaux ont assisté à une démonstration de matériel à l'entreprise Rabaud à Ste Cécile (85) : balai déporté et brûleur thermique. La démonstration est concluante. Coût de la totalité du matériel : 7 500 €.

Voir avec la commune de Somloire si un achat commun peut être fait.

Examiner les possibilités de subventions par l'AdC (bassin de Ribou).

CPIE – La commune des Cerqueux ne dispose pas de plan de gestion de l'herbe. Il est important de réaliser ce plan (des fonds peuvent être obtenus pour sa réalisation).

Place du 11 novembre- Des devis sont demandé pour un revêtement en enrobé.

Entretien des fossés à la Petite Troche – Suite au litige concernant l'entretien d'un fossé à la Petite Troche, un contact va être pris avec l'AdC désormais titulaire de cette compétence.

Route Départementale 148 (Yzernay-Les Cerqueux) – Suite au courrier envoyé au Département pour alerter au sujet de l'état de la RD 148 et proposer une éventuelle limitation à 70 km/h sur l'ensemble de la section, le Département a répondu que le dernier revêtement de la chaussée date de 2006, que des travaux préparatoires seront engagés en 2017 pour être suivis d'un revêtement en 2018 ou 2019 et que des mesures restrictives sont envisageables mais auraient pour conséquence de supprimer la fonction départementale de la route qui aurait alors vocation à être déclassée dans le domaine communal. Ce dernier point n'étant pas envisageable, la route restera Départementale. Louis-Marie doit rencontrer les responsables de l'Agence Technique Départementale pour en discuter.

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement Pasquier – Après avoir pris connaissance du projet et de la note de synthèse, le conseil municipal émet un avis favorable au projet.

Opération Maine-et-Loire Habitat – La haie a été plantée, il reste l'enrobé à réaliser. Au niveau de Maine-et-Loire Habitat l'appel d'offres est en préparation pour la construction de 6 logements locatifs.

Schéma Directeur d'Assainissement – Le schéma a été présenté lors d'une réunion du 2 février 2017. Quelques modifications sont à faire pour améliorer le réseau.

En ce qui concerne la station d'épuration, afin d'améliorer le fonctionnement et augmenter provisoirement la capacité, il faudrait prévoir un curage du premier bassin et la pose de petits aérateurs (fonctionnant avec des panneaux photovoltaïques). Ces aménagements pourraient permettre l'urbanisation de la zone artisanale en attendant des travaux plus importants sur la station.

Le sujet de la station d'épuration des Cerqueux a également été évoqué lors d'une réunion de la commission environnement de l'AdC. Le dossier devra être argumenté et soutenu.

Voirie communale – Les travaux sur la voie communale n° 4 ne sont pas terminés et la chaussée se dégrade déjà. Il faut une intervention rapide de l'entreprise Bouchet.

L'état de la voie communale n° 3 se dégrade malgré les travaux réalisés.

VEOLIA – Les travaux réalisés lors de la pose du compteur sectoriel sont peu esthétiques. Voir avec VEOLIA si cela peut être amélioré.

Plaques d'égouts – Le problème du bruit lors du passage des véhicules sur les plaques doit être réglé rapidement et définitivement.

Bâtiments communaux

Chauffage mairie – Le devis de l'entreprise CEPY est validé pour l'installation de 4 radiateurs nouvelle génération pour le chauffage de l'étage et le remplacement d'un disjoncteur de la dalle chauffante. Montant : 1 722 € HT dont 370 € pour le disjoncteur.

Salle du Cormier – Une modification de l'installation a été réalisée en urgence par l'entreprise Onillon pour pallier au dysfonctionnement de la liaison entre le vidéoprojecteur et le PC. Le montant de la modification s'élève à 542.60 € TTC (L'entreprise a pris la moitié à sa charge).

Projecteurs scène – Le devis pour l'installation de 8 projecteurs sur la scène s'élève à 9 241.20 € TTC. Il est mis en attente.

Jeux de boules - Les travaux d'isolation sont achevés. La mise en accessibilité des sanitaires sera réalisée par le personnel communal. Les vieux meubles vont être supprimés, l'évier sera changé de place et un petit ballon d'eau chaude sera installé. Un coffre à bois sera fabriqué pour le rangement des boules.

Matériel - Le devis pour la fourniture des tables pique-nique pour la maison de l'enfance est validé. Montant : 3 000 € HT.

Salle de sport – En raison des températures exceptionnellement basses actuellement, l'association Familles Rurales a obtenu l'autorisation de faire les cours de gym, yoga, etc. dans la salle du Cormier (celle-ci étant chauffée).

Lors de la réunion avec les associations, le badminton et le basket ont signalé que, malgré le chauffage, le sol était toujours glissant. La commission va examiner, avec l'entreprise Delestre, la possibilité d'installer une sonde hygroréglable avec, éventuellement, détecteur de présence. La temporisation du chauffage sera également passée d'une heure à deux heures.

Des devis sont en cours pour le remplacement de deux portes extérieures des vestiaires.

Eglise – Les travaux de réparation du beffroi ont été réalisés. Un devis a été demandé pour la maintenance des cloches et du paratonnerre.

Accessibilité salle St Jacques – Une réunion est prévue le 15 mars 2017 à 18h30 avec M. Fortis du CAUE pour travailler sur un nouveau scénario.

Associations – Une réunion est programmée le mercredi 1^{er} mars 2017 à 19h00 avec les représentants du club de foot pour discuter des bacs de nettoyage des chaussures et des vestiaires.

Environnement – Lors de la réunion de la semaine dernière, les élus ont été informés que l'AdC prévoyait la création de trois déchetteries : l'une sur le territoire de l'ancienne Communauté de Communes du Bocage et des deux autres dans le Vihersois dans un délai de 5 à 10 ans.

Agglomération du Choletais

Désignation d'un délégué pour la Commission d'Evaluation et de Transfert de Charges – Daniel Barbier est désigné pour siéger à cette commission.

Droit de préemption urbain – Le conseil municipal accepte la délégation de l'AdC relative au Droit de Préemption Urbain des zones urbaines de la commune.

Pouvoirs de police – Le maire informe le conseil municipal que le Président de l'AdC a décidé de refuser le transfert automatique des pouvoirs de polices administratives spéciales sur l'ensemble du territoire (aires d'accueil et terrains de passage des gens du voyage, circulation et stationnement sur la voie publique des taxis, sécurité des bâtiments publics ou menaçant ruine et des immeubles collectifs).

Frais de mission – Le maire propose aux élus d'indemniser le transport des conseillers qui se rendent aux réunions. Les élus devront adresser leur demande au secrétariat de mairie en fin de trimestre.

Réunions – Si le titulaire et le suppléant d'une commission ne peuvent pas être présents à une réunion, ils peuvent être remplacés par tout autre conseiller municipal ceci afin que chaque commune soit représentée lors des discussions.

Questions diverses

Projet éolien du Bocage – Le maire informe qu'un recours a été déposé au Tribunal Administratif de Nantes. Le délai d'instruction de ce recours peut prendre de 4 à 5 ans.

Personnel communal – Suite à la démission de Mme Ludivine Berson, Mme Sandrine Hasni est nommée sur le poste vacant, Mme Glwadys Baudon est nommée sur le poste d'agent Non-titulaire à temps non-complet (14.5 heures/semaine) et Mlle Mélanie Lopez est nommée sur un nouveau poste pour le nettoyage des salles du week-end).

Recensement de la population – Le recensement est pratiquement terminé (il reste 8 logements à recenser). Le taux de réponse par Internet est de 95.5 % (un record pour l'INSEE). Les habitants ont bien joué le jeu.

UAC – Malgré les appels lancés par le président auprès des six associations adhérentes (foot, Familles Rurales, anciens combattants, comité des fêtes, le foyer des jeunes, les écoles) aucune d'entre-elles ne souhaitant prendre la relève, l'UAC a donc été décidé de cesser l'activité de l'UAC au 31/03/2017.

Plusieurs questions se posent notamment sur l'avenir de la licence, le matériel installé au bar. Une réunion sera organisée entre la mairie et les associations concernées pour une mise au point.

Prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 9 mars 2017